



République Française - Département de l'Essonne

COMMUNE DE TIGERY

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET PERISCOLAIRE

PROJET PÉDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT

2026– 2027

TIGERY

COMMUNE DE TIGERY

Thème :



PROJET PEDAGOGIQUE

PREAMBULE

Ce projet est élaboré en tenant compte des objectifs éducatifs de la ville et des trois axes prioritaires de celle-ci :

- Favoriser la réussite scolaire et éducative et l'équité dans l'accès à l'éducation
- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux qui tend vers le bien-être de l'individu

I- PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoins de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.

L'Accueil collectif de Mineurs (ACM) doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et que les enfants aient le choix de leurs loisirs.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant : école, famille, intervenants extérieurs.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre

. Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment, ce projet est un support permanent pour les animateurs.

Le Public Accueilli

Les enfants accueillis sont issus d'horizons sociaux et d'origines différentes, cette rencontre favorise le partage interculturel et une vie en harmonie dans le respect de l'autre, les activités sont organisées de façon que filles et garçons puissent y participer.

II- L'EQUIPE

Les animateurs sont les garants du bien-être des enfants accueillis. Ils doivent veiller à leur sécurité morale et affective. Les valeurs de la république ainsi que la prévention des violences et incivilités mais encore la laïcité ou la mixité sont mises en avant dans



COMMUNE DE TIGERY

les actions menées par l'équipe au travers des jeux et activités mises en place dans la programmation. Des échanges et discussions sont initiés tout au long des journées et les animateurs peuvent ainsi écouter les enfants et échanger avec eux sur des thèmes divers et variés. Les animateurs sont également le lien avec les familles et les différents acteurs de la vie en collectivité (les différents services de la commune, les partenaires, les fournisseurs) ils sont l'image de la commune au travers de leurs actions et de leur attitude et comportement. L'équipe élabore le projet pédagogique en réunion avec la directrice et son adjointe. Ce projet est remis à jour chaque année scolaire. Les animateurs doivent faire vivre le centre de loisirs et ils sont les acteurs de l'animation et de la vie quotidienne et des activités proposées. L'animation est une tâche quotidienne et le cœur de leur métier. Enfin les animateurs sont les coéquipiers des enfants dans la réalisation de leurs projets. En effet les enfants ont des projets qu'ils mettront en place lors des mercredis grâce à l'aide de leurs animateurs référents. L'équipe d'animation est construite sur des relations de confiance et de complémentarité dans les compétences de chacun et le partage des connaissances individuelles, c'est ce qui en fait la richesse. Pour finir, les animateurs se doivent d'apporter une réponse aux situations auxquelles les enfants sont confrontés sans pour autant avoir un avis ou une réponse personnelle. Les enfants peuvent s'appuyer sur l'équipe encadrante pour développer leurs compétences ou leurs aptitudes. Les animateurs sont titulaires du BAFA ou d'un CAP petite enfance ou possèdent un diplôme équivalent. Le nombre d'animateurs non diplômés reste minime, en proportion raisonnable et dans les normes imposées par la SDJES (max 20%). Des réunions de réflexion et de concertation entre animateurs ont permis d'élaborer un livret de l'animation interne à l'accueil de loisirs de Tigery. Il regroupe toutes les réflexions faites concernant l'accueil des enfants, et le rôle des animateurs et de l'équipe en général. Ce livret est distribué à chaque animateur et chaque nouvel intervenant auprès des enfants de la ville. Ce livret est en cours de mise à jour actuellement.

L'équipe de direction est constituée de la directrice, de son adjointe qui est également référente sur le groupe du Clos. Plusieurs animateurs sont également apte à diriger l'équipe en cas de nécessité. L'équipe est soit titulaire du BAFD soit titulaire du grade d'animateur territorial de catégorie B. Il existe un réel travail de coopération et de confiance dans les prises de décisions.

La directrice gère les différents accueils périscolaires sur les deux sites scolaires en partenariat avec l'adjointe de direction. Elle dirige l'équipe et anime les réunions de préparation et de bilans des différentes périodes. Elle répond aux besoins et aux



COMMUNE DE TIGERY

questions des parents. Elle s'assure d'être en conformité dans les différents accueils périscolaires, et vérifie les points de sécurité des locaux périodiquement.

La directrice a un rôle formateur et délivre les certificats d'aptitude pour les animateurs stagiaires en validant ou non les stages pratique BAFA, accompagne et coordonne les agents dans des processus de formation. Les accueils périscolaires forment également des stagiaires de découverte de classe de 3^{ème} ainsi que des stages de formation petite enfance en vue du CAP. La directrice élabore le projet pédagogique en le travaillant en amont avec l'équipe d'animation une fois par an. Elle assure également la fonction de suivi sanitaire dans la supervision des soins apportés aux enfants malades ou blessés. Elle tient à jour les registres de soins et les Projets d'Accueil Individualisés des enfants présentant des particularités médicales. Elle dresse des bilans de suivi des enfants en situation de handicap accueillis dans les structures collectives, et en rend compte à son supérieur hiérarchique. La directrice rend compte aux élus et à la hiérarchie de l'organisation générale mais aussi des différents projets de l'équipe et des bilans de périodes. Son rôle est également d'organiser et de programmer les emplois du temps des agents. La gestion humaine et administrative est la tâche la plus importante en terme de proportion (budget, gestion des recrutements, suivi des dossiers administratifs des agents, déclaration des heures effectuées et des congés, suivi et proposition des formation, organisation des réunions, bilans, évaluation des temps péri, évaluation des agents, organisation des emplois du temps...). La direction assure le lien avec les différents partenaires : directrices des écoles de la commune, fournisseurs, autres services, hiérarchie, élus, parents, SDJES...

La directrice permet la mise en œuvre des différents projets des animateurs. Elle remplace au pied levé ou en cas de besoin les animateurs. Elle fait le lien entre la hiérarchie et les agents, fait les télé-déclarations auprès des services de l'état (SDJES). L'équipe de direction organise les mini-séjours et séjours en lien avec l'accueil de loisirs

Elle transmet et partage les valeurs de la république et de la laïcité mais également les valeurs de l'animation et du bien-être ainsi que de la bienveillance.

Met à disposition les moyens humains et matériels afin de permettre l'application du projet pédagogique, et gère la communication en interne et en externe.

III- LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU PEDT

COMMUNE DE TIGERY

A) Favoriser la réussite scolaire et éducative et l'équité dans l'accès à l'éducation en proposant une diversité d'actions sportives et récréatives afin de développer une motricité harmonieuse.

Cet objectif englobe également la promotion de la santé et du bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives et notamment le mieux manger. Il s'agit en sus de proposer l'accès aux loisirs pour tous.

Moyens utilisés :

- Proposer des activités cohérentes avec les temps d'accueil (périscolaire du soir ou mercredi afin d'adapter la durée)
- Permettre au personnel encadrant de se former
- Alternier les activités physiques et les activités manuelles et culturelles
- Travailler en lien avec les écoles et les différents partenaires (Mascaret, Marpa)
- Mettre en place des actions de communication avec les parents (guide enfance, portes ouvertes, fête du centre)

Moyens d'évaluation :

- Nombre d'actions donnant une large place à l'expression des enfants (sport, santé, bien-être, éducation, citoyenneté) et nombre d'actions diverses de loisirs
- Inclusion dans un maximum d'activités, des enfants en situation de handicap
- Taux de fréquentation au centre
- Taux de fréquentation au périscolaire
- Pourcentage de personnel formé ou en demande de formation
- Nombre d'action de sensibilisation
- Mise en place d'un support de présentation de l'offre

B) Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement

Moyens utilisés :

- Varier les programmations en fonction des demandes des enfants
- Tenir compte de l'évolution des technologies dans les activités

COMMUNE DE TIGERY

- Proposer des activités ludiques qui permettent un apprentissage et de l'éducatif
- Permettre aux enfants de développer leurs compétences
- Susciter l'envie de découvrir de nouvelles activités
- Promouvoir le bien être au travers d'activités physique, culturelles ou manuelles
- Permettre aux enfants de faire le choix de participer ou non aux activités
- Proposer des activités physiques accessibles aux différentes tranches d'âge de 3 à 10 ans
- Proposer des activités en lien avec la santé et la sensibilisation au bien manger, au bien-être.
- Proposer des activités de loisirs qui permettent l'inclusion (voir paragraphe sur l'accueil d'enfants en situation de handicap)
- Promouvoir la santé et le bien-être des enfants

Moyens d'évaluation :

- Nombre d'actions donnant une large place à l'expression des enfants dans les domaines du bien-être, du sport et de la citoyenneté
- Former les professionnels
- Taux de fréquentation aux activités
- Nombre de demandes des enfants
- Satisfaction des enfants des différentes tranches d'âge
- Variété des propositions d'activité
- Nombre d'actions concernant la prévention de la santé

- L'accueil des enfants présentant un handicap Moteur, Physique et Sensorielle

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme : -l'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle

-l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger

-la nécessité de recruter un animateur supplémentaire.

COMMUNE DE TIGERY

Les objectifs :

- Intégration sociale
- Accès aux activités et loisirs
- Motricité globale
- Autonomie
- Concentration et patience
- Notion de groupe

Nous souhaitons limiter le nombre d'intervenants afin de favoriser le développement d'une relation de confiance entre les différents acteurs et l'enfant mais aussi entre les intervenants et les parents. Un référent est désigné et incité à se former au handicap en général. Une personne connue de l'enfant et faisant parti de l'équipe d'animation est présente aux côtés de l'enfant même en cas d'absence de son référent. Le référent ou accompagnateur de l'enfant doit lui garantir une qualité de vie au sein de la structure et lui permettre de participer aux ateliers et activités en toute sécurité.

Notre priorité est le respect des caractéristiques et de la personnalité propre de chaque enfant en favorisant une relation de complicité et une connaissance de l'autre.

Les moyens utilisés:

Humains :

- Une personne référente (animatrice ou animateur) sur les temps périscolaires (accueils, pause méridienne, et nouvelles activités périscolaires) et sur les temps extrascolaires liés à l'accueil (accueil de loisirs)

Matériels :

- Achat de jeux de manipulation et de jouets adaptés
- Savoir utiliser le matériel spécifique si nécessaire

Autres :

- Utilisation d'un langage simple et à intensité normale
- Prendre le temps nécessaire au bien-être de l'enfant et à sa compréhension en s'assurant qu'il a compris les consignes
- Gestion du matériel spécifique si besoin (piles, nettoyage, branchements etc...)
- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Respect du rythme biologique
- Faire **comme pour les autres** tant que possible
- Informer les parents en racontant, rapportant et en écoutant leurs conseils

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr

COMMUNE DE TIGERY

- Expliquer le fonctionnement des différents accueils du périscolaire et de l'extrascolaire
- Informer l'équipe d'animation en respectant les règles de confidentialité
- Former l'équipe aux procédures si nécessaire
- Tirer un bilan et de nouveaux objectifs avec l'équipe et avec les parents en instaurant une relation de confiance

C) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux qui tend vers le bien-être de l'individu

Moyens utilisés :

- Proposer des mini-séjours pour toutes les tranches d'âge élémentaire
- Proposer des veillées pendant les vacances scolaires en dehors des temps d'accueil
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au développement durable
- Etre garant du bien-être et de la sécurité morale et physique des enfants
- Proposer des règles de vie adaptées aux différentes tranches d'âge
- Proposer d'inclure les enfants dans la vie quotidienne et les tâches collectives
- Proposer l'encadrement et l'accueil de jeunes en formation pratique BAFA ou en stage de découverte de classe de troisième ou encore en formation petite enfance
- Proposer des projets sur les temps d'accueil en fonction de thèmes périodiques
- Favoriser les activités d'expression et de prise de parole
- Favoriser l'apprentissage et éduquer au développement durable
- Lutter contre le gaspillage

Moyens d'évaluation :

- Nombre de projets proposés
- Nombre de séjours et nombre d'enfants sur liste d'attente
- Nombre d'actions menées pour le développement durable
- Dépenses de matériel et de matériaux
- Consommation de petit matériel et de consommable
- Utilisation de matières recyclées

COMMUNE DE TIGERY

- Nombre de stagiaires BAFA, stage de découverte de classe de 3^{ème}, et stages petite enfance accueillis

-Favoriser la prise de conscience de protection de l'environnement

Le centre de loisirs et les accueils périscolaires sont le théâtre des citoyens de demain et les enfants sont invités au travers des activités et des gestes du quotidien à respecter l'environnement mais également à aider la nature dans son ensemble par des actes de tous les jours

Les objectifs :

- Réduire le gaspillage alimentaire
- Utiliser des matériaux recyclables
- Banni jusqu'à l'interdiction totale, l'utilisation de la vaisselle plastique jetable
- Sensibiliser les enfants au recyclage par la création plutôt que la consommation d'objets tout faits

Moyens utilisés :

- Utilisation de vaisselle réutilisable
- Achat de matériel responsable
- Mise en place progressive d'un « self-service » à la cantine
- Tri des déchets au maximum
- Limiter les emballages
- Travail avec les associations qui recyclent certaines matière (un bouchon pour l'espoir qui utilise les bouchons plastiques et l'étoile de Martin qui récupère les gourdes métalliques de compotes et autres desserts)
- Créer des maisons à insectes, à hérissons et à chauve-souris pour lutter naturellement contre les nuisibles
- Privilégier les sorties « nature » en forêt, dans les parcs, à pied, à vélo etc...
- Privilégier les activités de bricolage à partir de matière de récupération
- Favoriser les activités physiques de proximité afin d'éviter les déplacements

-La lutte contre le harcèlement

Le harcèlement scolaire est une appellation générique pour désigner des comportements et/ou des attitudes agressives mises en œuvre de manière répétitive par un ou plusieurs enfants, dans le but d'exclure ou d'humilier l'un d'entre eux.

COMMUNE DE TIGERY

Les objectifs :

- Définir le harcèlement et ses différentes formes
- Sensibiliser les enfants aux conséquences du harcèlement
- Inscrire les enfants dans une démarche active de prévention et de lutte du harcèlement

Moyens utilisés :

- Mise en place de temps de parole
- Jeux sur l'entraide, la solidarité et la bienveillance
- Travailler sur les émotions
- Assurer un cadre protecteur pour les enfants

IV- LES RELATIONS :

A) Animateur/Parents :

Sensibiliser les parents à la vie du centre, afin de créer un climat de confiance, pour permettre à l'enfant de s'adapter plus facilement.

Le programme des activités sera affiché en début de séjour durant les vacances

Le programme d'activités sera également disponible sur le site de la ville et consultable via internet.

Ceci afin de responsabiliser parents et enfants.

L'échange d'informations (sur le déroulement de la journée, la santé ...) est fondamental.

B) Animateur/Enfant :

Faire que l'enfant puisse s'exprimer **en sécurité** le plus librement possible, être à l'écoute de ses soucis, problèmes et joies dans un respect mutuel.

Le Directeur du centre de Loisirs interviendra dans les conflits uniquement à la demande des animateurs, où quand il jugera important d'intervenir (mauvais traitements, injustice ...) mais en prenant le soin d'écarter les enfants.



COMMUNE DE TIGERY

C) **Animateur/Personnel communal** :

Faire que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions sans s'occuper du travail des autres services.

D) **Animateur/Animateur** :

La motivation des animateurs sera l'élément moteur du bon fonctionnement du centre. Pour cela, ils devront faire profiter l'ensemble de l'équipe de leurs diverses qualités et expériences. Les conflits, s'ils existent, devront être réglés sans la présence des enfants. Le Directeur du centre n'interviendra pas tant que cela n'aura aucune incidence sur le bon fonctionnement du centre.

E) **Enfant /Enfant** :

L'enfant est au centre pour s'y amuser tout en respectant les règles de vie et les différentes personnalités.

F) **Direction/Animateur** :

Le Directeur du Centre de Loisirs demandera aux animateurs que leur priorité soit les enfants (en priorité leur sécurité). L'animateur devra être le lien pour les enfants entre la vie au centre et les familles. L'animateur pourra s'appuyer à tout moment sur la direction tant pour l'animation, des conseils, que des questions ou tout problème rencontré. Le directeur devra toujours être informé des soucis rencontrés avec les enfants ou des blessures et autres problèmes du quotidien.

V- LES SEJOURS ET VEILLEES

a) **Objectifs** :

Aider l'enfant à :

- Devenir responsable et autonome
- À développer ses capacités physiques intellectuelles et manuelles
- À vivre en collectivité et accepter les différences

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr



COMMUNE DE TIGERY

- L'amener à communiquer et à s'exprimer

b) Moyens

Le monde extérieur et autre univers que celui habituel

Avec les camarades et les animateurs et en dehors du contexte familial

Par le jeu, les activités encadrées, le dialogue et les échanges avec autrui

-Par la vie quotidienne et notamment deux rubriques :

-L'hygiène et la santé (la toilette, la douche, la tenue, le rangement et la santé)

-Les repas et le repos (repas du petit déjeuner au dîner et le coucher)

c) But

-Divertir les enfants durant l'été

-Donner une première approche de la séparation avec les parents en douceur

-Casser le quotidien du centre de loisirs et le voir autrement sous un nouvel angle

-Respecter autrui

-Responsabiliser les enfants

VI- STRUCTURE ET IMPLANTATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

A- Les ormes

Les accueils pré et postcolaires se déroulent dans les locaux du centre de loisirs « l'îlot loisirs » situé impasse de la Halle à Tigery (qui a ouvert ses portes le 7 septembre 2016). Ils concernent les enfants scolarisés dans cette école.

Les locaux :

2 salles périscolaires

1 salle d'activités

Le réfectoire de la cantine de l'école des Ormes pour la prise du goûter

5 salles de restauration en deux services

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr



COMMUNE DE TIGERY

Les cours de récréation de l'école des Ormes

Encadrement : **matin :** 3 animateurs

Midi : Maternelle : 4 animateurs, 5 ATSEM (accueil de 1 enfant en situation de handicap)

Elémentaire : 8 animateurs (un par salle de restauration)

Soir : Maternelle : 3 animateurs

Elémentaire : 3 animateurs

B- Le clos

Les accueils pré et postscolaires se déroulent dans les locaux du centre de loisirs « les coquelicots » situé rue du lac à Tigery. Il concerne les enfants scolarisés dans le groupe scolaire du clos.

Les locaux : Les 3 salles d'activités des Coquelicots
Le réfectoire élémentaire et maternel pour la prise du goûter
Les cours de récréation du périscolaire et de l'école
La salle de motricité de l'école maternelle

Encadrement : **matin :** 2 animateurs
Midi : maternelle : 4 animateurs et 2 ATSEM
Elémentaire : 5 animateurs
Soir : 3 animateurs en maternelle et 2 en élémentaire

COMMUNE DE TIGERY

5°) les projets de groupe sur l'année scolaire et pendant les vacances (mercredis et vacances scolaires)

- Pour cette année, les maternelles et les élémentaires ont choisi des sous thèmes différents pour les mercredis au nombre de 5 qui correspond à chaque période.

Pendant les vacances scolaires les thèmes abordés seront en fonction des saisons ou des thèmes choisis en équipe

Les Gribouill'art (enfants nés en 2023) :

L'entrée à l'école représente une étape importante dans la vie du jeune enfant. Elle constitue une période de découvertes, d'apprentissages et d'adaptation à la vie en collectivité.

Le centre de loisirs devient un nouvel espace dans lequel l'enfant va progressivement trouver ses repères, apprendre à vivre avec les autres et développer son autonomie.

Notre rôle sera donc de l'accompagner avec bienveillance dans ces différents apprentissages, tout en respectant son rythme et ses besoins.

Objectif général

Accompagner l'enfant dans la découverte et l'adaptation à la vie en collectivité, en lui permettant d'acquérir progressivement les règles de vie, de développer son autonomie et de s'épanouir au sein du groupe grâce à des activités ludiques et adaptées à son âge.

- Comprendre et appliquer progressivement les règles de vie collective.
- Apprendre à jouer ensemble, à partager et à être bienveillant avec les autres.
- S'exprimer et participer aux différentes activités.
- Développer son autonomie dans les petites tâches du quotidien liées à la préparation.
- Développer sa motricité globale et sa motricité fine.
- Stimuler sa curiosité, son imagination et sa capacité à découvrir et à expérimenter.

Nous souhaitons proposer un environnement sécurisant dans lequel l'enfant pourra découvrir, manipuler et créer librement.



COMMUNE DE TIGERY

Pour nous aider à atteindre ces objectifs, nous avons choisi une thématique : « Les Arts en Folie ».

C'est un support adapté aux enfants de 3-4 ans qui leur permettra de découvrir, de manipuler, de bouger, d'expérimenter et de développer leur motricité.

Tout au long de l'année, les enfants partiront à la découverte de différents univers artistiques. Chaque période permettra d'explorer une nouvelle forme d'art à travers des activités adaptées à leur âge et à leurs capacités.

Septembre – Octobre : Street Art et Land Art

- Créations à la craie.
- Créations avec des éléments naturels.
- Œuvres collectives réalisées par accumulation et assemblage.

Novembre – Décembre : Arts visuels, dessin et récupération

- Découverte de différents matériaux et outils.
- Découper, peindre, coller et assembler.
- Créations à partir de matériaux de récupération.

Janvier – Février : Arts et métiers

- Ateliers cuisine.
- Parcours et jeux autour des métiers.
- Jeux symboliques et déguisements.

Mars – Avril : Littérature, cinéma et photographie

- Inventer et raconter des histoires.
- Créer des personnages.
- Se mettre en scène et jouer des petites histoires.

Mai – Juin : Arts du spectacle

- Cirque, danse, musique et théâtre.
- Expression corporelle.
- Découverte des instruments.

COMMUNE DE TIGERY

- Chant et jeux musicaux.

Ainsi, chaque activité sera l'occasion pour l'enfant d'apprendre en jouant, de faire seul ou avec les autres, d'oser expérimenter et de prendre progressivement confiance en lui.

Les Arti 'Cho (enfants nés en 2022) :

Tout au long de l'année, les enfants de MS partiront à la découverte de différentes formes d'art. L'objectif est de leur permettre de créer, d'expérimenter, de s'exprimer et surtout de s'amuser.

Les activités proposées seront variées et adaptées à leur âge, avec un fil rouge autour de l'art sous toutes ses formes. Les réalisations des enfants pourront être conservées afin d'être valorisées en fin d'année, sous forme de décorations, de cadeaux ou lors du spectacle.

Nos objectifs

À travers ce projet, nous souhaitons :

- apprendre aux enfants à respecter les règles, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur
- favoriser la solidarité, l'entraide et la cohésion du groupe ;
- développer la persévérance et leur apprendre qu'ils ont le droit de se tromper
- développer leur créativité et leur esprit critique ;
- favoriser l'expression et la confiance en soi ;
- proposer des jeux et activités amusants et parfois un peu décalés.

Une attention particulière sera également portée au niveau sonore du groupe, afin d'apprendre progressivement aux enfants à jouer et échanger dans une ambiance plus calme.

Le fil rouge de l'année : voyager à travers les arts

Plusieurs univers artistiques seront abordés au cours de l'année.



COMMUNE DE TIGERY

Street art et graphisme : découverte de l'art de rue à travers des fresques, du graphisme et la customisation d'accessoires dans un univers inspiré du hip-hop.

Arts visuels : réalisation d'une grande création collective à partir de matériaux de récupération. L'art sera également intégré aux différents jeux et activités proposés.

L'art et les métiers : découverte de différents métiers à travers des activités ludiques, par exemple l'art de la table, la mode et bien d'autres univers.

Littérature, cinéma et photographie : réalisation d'un petit film et d'un shooting photo afin de faire découvrir aux enfants différentes manières de raconter une histoire et de rendre hommage aux arts traditionnels.

Les arts de la scène : la danse occupera une place importante afin de préparer le spectacle de fin d'année. Les enfants pourront également découvrir le cirque, le théâtre, les marionnettes... L'objectif sera de les aider à oser s'exprimer davantage et prendre confiance en eux.

Une grande fresque « Où est Kamel-Léon ? »

Tout au long de l'année, les enfants participeront également à la création d'une grande fresque inspirée du principe de « Où est Charlie ? », rebaptisée « Où est Kamel-Léon ? ».

Cette fresque évoluera au fil des mois et des différents thèmes artistiques abordés. Elle sera ensuite présentée lors de la fête ou du spectacle de fin d'année sous forme d'un grand jeu pour les familles.

Un gagnant pourra être tiré au sort et, si cela est possible, repartir avec un cadeau permettant de partager une activité en famille.

Finalité du projet

L'objectif est avant tout que les enfants prennent plaisir à découvrir l'art, qu'ils puissent créer librement, essayer, se tromper, recommencer et être fiers de leurs réalisations.



COMMUNE DE TIGERY

Le projet se terminera par un spectacle de fin d'année, permettant de mettre en valeur le travail réalisé tout au long de l'année et de partager un moment festif avec les familles.

Les Caramb'art (enfants nés en 2021) :

Tout au long de l'année, les enfants de GS vont partir à la découverte de l'art sous toutes ses formes.

À travers différentes périodes, ils pourront expérimenter, créer, manipuler, observer, imaginer mais aussi découvrir que l'art peut se retrouver partout : dans la nature, la peinture, la cuisine, le sport, les histoires, la photographie, la danse...

L'objectif est que chaque enfant puisse être acteur de ses découvertes, développer progressivement sa créativité, son autonomie et sa confiance en lui, tout en prenant plaisir à créer.

Nos objectifs

À travers ce projet, nous souhaitons :

- Faire découvrir différentes formes d'art et différentes techniques artistiques ;
- Permettre aux enfants d'expérimenter de nombreux matériaux ;
- Développer leur créativité et leur imagination ;
- Favoriser l'expression personnelle et laisser chacun créer à sa manière ;
- Découvrir différents artistes et univers artistiques ;
- Favoriser la coopération à travers des créations collectives ;
- Développer l'autonomie et la confiance en soi ;
- Apprendre à partager, créer et réaliser des projets ensemble.

1ère période – Land Art & Street Art

Pour commencer l'année, les enfants partiront à la découverte du Land Art. Des balades en forêt leur permettront de récolter des éléments naturels afin de réaliser différentes œuvres éphémères. Les créations seront amenées à disparaître naturellement avec le temps, le vent ou la pluie.



COMMUNE DE TIGERY

Nous partirons ensuite à la découverte du Street Art, notamment à travers des balades d'observation dans la ville. Les enfants pourront s'inspirer de ce qu'ils auront observé pour réaliser des graffitis, pochoirs, collages et fresques collectives.

2e période – Les arts visuels

Les enfants expérimenteront différentes techniques : peinture, dessin, sculpture, collage, récupération, modelage, travail autour des couleurs...

Ils pourront laisser libre cours à leur imagination en réalisant leurs propres créations, mais également participer à des œuvres collectives.

Cette période pourra se terminer par une petite exposition afin de mettre en valeur leurs réalisations.

3e période – L'art des métiers et du quotidien

Parce que l'art se retrouve aussi dans notre quotidien, les enfants découvriront différentes façons de créer autrement.

Autour de la cuisine, nous proposerons par exemple des recettes créatives sans cuisson. L'objectif sera également d'apprendre à suivre des consignes, favoriser l'autonomie et le partage tout en développant la motricité fine.

Le sport sera lui aussi abordé comme une forme d'expression. Des petits défis et activités corporelles permettront de travailler l'équilibre, la coordination et la motricité globale, tout en prenant plaisir à bouger.

4e période – Littérature, cinéma & photographie

Cette période aura pour objectif de donner aux enfants le goût des histoires et de l'imaginaire.

Ils pourront découvrir comment une histoire peut être racontée de différentes façons : par les livres, les images, la photographie ou encore le cinéma.

Les enfants pourront devenir eux-mêmes acteurs d'une histoire, inventer, imaginer des personnages et s'exprimer. Ces activités permettront de développer leur créativité, leur expression orale, la coopération et la confiance en soi.



COMMUNE DE TIGERY

5e période – Les arts du spectacle

Pour terminer l'année, place au mouvement et à l'expression corporelle !

Chaque mercredi matin, un petit réveil du corps pourra être proposé. Les enfants découvriront différents rythmes et styles musicaux et apprendront progressivement des mouvements simples et des petites chorégraphies.

L'objectif sera de développer leur coordination, leur expression corporelle, leur capacité à évoluer en groupe mais aussi de les aider à prendre confiance en eux et oser se présenter devant les autres.

Cette dernière période permettra de préparer un petit spectacle de fin d'année, afin de valoriser tout ce qu'ils auront découvert et appris.

À travers « L'Art en folie », nous souhaitons surtout montrer aux enfants qu'il n'existe pas une seule façon de faire de l'art.

Ils pourront observer, essayer, manipuler, imaginer, créer, se tromper et recommencer, seuls ou avec les autres.

L'année se terminera par un moment permettant de valoriser leurs réalisations et de montrer aux familles le chemin parcouru au fil des différentes découvertes artistiques.

Les Lez 'arts (enfants nés en 2020):

Cette année, les enfants de CP partiront à la découverte du monde artistique à travers le projet « Les Arts en Folie ! ».

L'objectif sera de leur faire découvrir différentes formes d'art tout au long de l'année : spectacle, mouvement, arts visuels, image, création et savoir-faire.

À travers des activités variées, ludiques et accessibles, les enfants pourront expérimenter, créer, s'exprimer et découvrir leurs propres capacités artistiques.



COMMUNE DE TIGERY

Une attention particulière sera portée aux activités collectives et coopératives. Les créations seront autant que possible réalisées en groupe afin de favoriser les échanges, l'entraide, l'écoute et la cohésion.

Le projet permettra également aux enfants de découvrir des artistes, des techniques, des matériaux et des univers artistiques différents.

Fil conducteur de l'année :

Créer ensemble, oser s'exprimer et découvrir que chacun peut être un artiste à sa manière !

Objectif général

Développer la créativité et l'imagination des enfants à travers la découverte et la pratique de différentes formes artistiques. Le projet sera organisé autour de 5 grandes familles artistiques, chacune étant travaillée sur une période.

Période 1 – L'art du spectacle

Cette première période permettra aux enfants de découvrir l'univers du spectacle et de travailler principalement autour de la voix, du théâtre et de la musique.

Activités possibles :

- Découverte de différents instruments de musique.
- Jeux musicaux et rythmiques.
- Découverte et apprentissage d'un chant.
- Recherche d'une musique pour le groupe.
- Création d'une petite chanson ou d'un refrain collectif.
- Jeux d'expression et d'improvisation.
- Théâtre.
- Théâtre d'ombres.
- Création de petites scènes en groupe.
- Travail autour des émotions et des expressions.

Projet collectif

Créer une petite représentation artistique mêlant musique, chant, théâtre et théâtre d'ombres.

COMMUNE DE TIGERY

Période 2 – L'art du mouvement et du sport

Cette période permettra aux enfants de découvrir que le mouvement et le sport peuvent également devenir une forme d'expression artistique.

Activités :

- Intervention ou découverte du Yamakasi et/ou du Judo.
- Découverte des arts du cirque.
- Initiation au jonglage.
- Jeux autour de l'équilibre.
- Découverte du clown.
- Gymnastique artistique.
- Parcours et jeux d'adresse.
- Découverte du monocycle ou démonstration.
- Découverte du Skyline.
- Création d'une représentation de fin de cycle.
- Danse.
- Création d'une chorégraphie collective.

Période 3 – Les arts visuels

Les enfants découvriront différentes formes d'arts visuels et pourront laisser libre cours à leur imagination.

Activités :

- Découverte du street art.
- Découverte de l'art urbain.
- Création d'une œuvre inspirée du street art.
- Travail autour du graphisme et des couleurs.
- Créations collectives.
- Décoration d'un espace du centre.
- Création d'une œuvre commune.
- Travail autour du thème de l'année : « Les Arts en Folie ! »

Période 4 – L'art de l'image et du numérique

COMMUNE DE TIGERY

Cette période permettra aux enfants de découvrir l'image comme moyen d'expression et de création.

Activités :

- Création d'une mini-BD.
- Découverte de la photographie.
- Réalisation de photos en groupe.
- Création de photos « trompe-l'œil ».
- Jeux autour de la photographie.
- Mise en scène et cadrage.
- Création de personnages et de petites histoires.
- Travail autour de l'image et de l'imagination.
- Découverte d'artistes utilisant la photographie ou l'image.

Période 5 – L'art du quotidien et du savoir-faire

Pour terminer l'année, les enfants découvriront que l'art peut également se retrouver dans les objets et les savoir-faire du quotidien.

Activités :

- Cake design.
- Découverte de l'art floral et création avec des fleurs.
- Créations autour du stylisme.
- Création de vêtements ou accessoires.
- Customisation d'objets.
- Travail autour des formes, couleurs et matières.
- Création artistique à partir d'objets du quotidien.

4. Une année placée sous le signe du collectif

Une attention particulière sera portée au travail en groupe.

Les enfants seront régulièrement amenés à :

- réfléchir ensemble
- choisir ensemble
- créer ensemble

COMMUNE DE TIGERY

- se répartir les rôles
- s'entraider
- écouter les propositions des autres
- accepter les différences
- valoriser le travail de chacun.

L'objectif est de faire comprendre aux enfants que la création collective permet d'aller plus loin que la création individuelle.

Chaque enfant pourra trouver sa place selon ses capacités, ses envies et sa personnalité.

Les Malab'art (enfants nés en 2019) :

Une année placée sous le signe de la découverte, de la création et de l'autonomie. Dans le cadre du thème annuel « Les Arts en Folie », notre groupe de CE1 a choisi de travailler autour de cinq grandes familles artistiques : Les arts du spectacle, Les arts du mouvement et du sport, Les arts visuels et créatifs, Les arts du quotidien et du savoir-faire et Les arts de l'image et du numérique.

Contrairement à une organisation où chaque période serait consacrée à un seul thème, nous avons choisi de faire vivre les cinq familles artistiques tout au long de l'année, en les alternant et en les croisant selon les projets et les opportunités. L'objectif est de ne pas enfermer les enfants dans une seule pratique, mais de leur permettre de découvrir régulièrement des domaines artistiques différents, tout en créant des liens entre eux.

Ainsi, un mercredi pourra par exemple être consacré à une activité autour de l'image le matin, puis à une activité sportive ou corporelle l'après-midi. Une autre journée pourra associer arts visuels, théâtre et savoir-faire. Cette organisation nous permettra de construire progressivement des projets collectifs mêlant plusieurs formes d'expression.

À travers ce fonctionnement, nous souhaitons particulièrement travailler :
L'autonomie : apprendre à préparer et utiliser son matériel ; prendre des initiatives ; faire des choix ; participer au rangement et à l'organisation ; être progressivement capable de mener une activité avec moins d'accompagnement de l'adulte.

La coopération et la cohésion du groupe : apprendre à réaliser un projet ensemble ; écouter et respecter les idées des autres ; répartir les rôles et les responsabilités ; valoriser les compétences de chacun.



COMMUNE DE TIGERY

La découverte : permettre aux enfants de découvrir des pratiques qu'ils ne connaissent pas forcément ; sortir des activités artistiques uniquement manuelles ; faire découvrir également les arts du mouvement, du spectacle, du numérique, du sport ou encore les arts culinaires.

La créativité et l'expression : permettre à chaque enfant de proposer ses idées ; expérimenter différentes techniques ; développer l'imagination ; apprendre à présenter et valoriser ses réalisations.

« Les Écoles des Arts en Folie »

Pour donner une identité commune au projet, nous envisageons de transformer symboliquement le groupe en une grande Académie des Arts en Folie, composée de plusieurs « écoles ». Chaque école correspondrait à une famille artistique : L'École des Arts Visuels Peinture, dessin, sculpture, création... L'École de l'Image et du Numérique Photographie, vidéo, stop-motion, animation... L'École du Spectacle Théâtre, expression corporelle, danse, musique... L'École du Mouvement Cirque, arts martiaux, acrosport, jeux sportifs... L'École du Savoir-Faire Cuisine, pâtisserie, artisanat, mode, décoration...

Les enfants seraient amenés à passer d'une école à l'autre au fil des mercredis, afin de découvrir différentes pratiques et de développer de nouvelles compétences.

Les badges : Pour valoriser les progrès et l'implication des enfants, nous pourrions mettre en place un système de badges de compétences. Les badges ne récompenseraient pas uniquement la réussite artistique, mais surtout les attitudes et compétences développées au cours de l'année : Badge Autonomie, Badge Coopération, Badge Créativité, Badge Expression, Badge Persévérance, Badge Savoir-faire, Badge

Projet collectif : L'enfant pourrait ainsi progresser dans différentes « écoles » et obtenir des badges au fur et à mesure de son investissement.

Une finalité commune : L'ensemble des activités réalisées au cours de l'année aura pour objectif de construire un projet collectif final autour des « Arts en Folie ». Les différentes productions pourront être regroupées sous différentes formes : exposition, spectacle, démonstration sportive, projection de vidéos, galerie photographique, créations culinaires ou artisanales, etc. L'idée est que les enfants puissent progressivement constater que chaque activité réalisée au cours de l'année contribue à la construction d'un projet commun.

Ainsi, plutôt que de travailler cinq thèmes séparés, nous souhaitons créer un parcours artistique évolutif, dans lequel les enfants découvrent, expérimentent, coopèrent,

COMMUNE DE TIGERY

deviennent progressivement autonomes et participent ensemble à la construction d'une réalisation finale.

Les fêtes arts (enfants nés en 2018) :

Tout au long de l'année, les enfants de CE2 partiront à la découverte de l'art sous toutes ses formes.

Le projet sera découpé en cinq périodes afin de leur faire découvrir des univers très différents. L'idée est de leur montrer que l'art ne se limite pas au dessin ou à la peinture : on peut créer avec ses mains, son corps, une image, des objets du quotidien et même en cuisinant !

À travers des activités ludiques et variées, les enfants pourront expérimenter, créer, s'exprimer et surtout prendre plaisir à découvrir de nouvelles choses.

À travers ce projet, nous souhaitons :

- Développer l'imagination et la créativité des enfants, à travers des activités libres ou dirigées ;
- Favoriser l'expression personnelle et corporelle ;
- Permettre aux enfants d'expérimenter différentes techniques et différents matériaux ;
- Développer leur curiosité en leur faisant découvrir des formes d'art, des activités ou des sports qu'ils ne connaissent pas forcément ;
- Favoriser l'autonomie, la coopération et le partage ;
- Permettre à chacun d'oser essayer, créer et s'exprimer dans un cadre ludique.

1re période – Arts visuels et créatifs

Pour commencer l'année, les enfants découvriront différentes formes d'arts visuels et créatifs.

Dessin, peinture, sculpture, créations en volume, récupération... différentes techniques seront proposées afin qu'ils puissent manipuler, tester et laisser parler leur imagination.

Les créations pourront être individuelles ou collectives et certaines seront exposées afin de valoriser le travail des enfants.

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr



COMMUNE DE TIGERY

2e période – Les arts du spectacle

Place à l'expression !

Les enfants découvriront différentes formes d'arts du spectacle à travers la danse, le mime, le chant, l'improvisation et l'expression corporelle.

Cette période leur permettra d'apprendre à utiliser leur corps autrement, à s'exprimer devant les autres, à travailler ensemble et à prendre progressivement confiance en eux.

3e période – L'art de l'image et du numérique

Les enfants partiront ensuite à la découverte de l'image et des possibilités offertes par le numérique.

Ils pourront notamment découvrir la photographie et s'initier à différentes techniques de création, comme le stop motion.

L'objectif sera de leur permettre de raconter, imaginer et créer autrement, en devenant eux-mêmes acteurs de leurs réalisations.

4e période – L'art du quotidien et du savoir-faire

L'art peut aussi se cacher dans les petites choses du quotidien !

Les enfants pourront expérimenter différents savoir-faire autour de la cuisine, du jardinage, de la récupération ou encore de l'art floral.

Cette période permettra de travailler la créativité d'une autre manière, mais également la patience, l'autonomie et le plaisir de réaliser quelque chose soi-même.

5e période – L'art du mouvement et du sport

Pour terminer l'année, nous associerons l'art et le mouvement.

Les enfants pourront découvrir différentes disciplines telles que l'accrobranche, les arts martiaux ou encore les arts du cirque.



COMMUNE DE TIGERY

L'objectif sera de leur faire essayer de nouvelles activités, de développer leur motricité, leur coordination et leur confiance en eux, tout en prenant plaisir à bouger.

Le fil rouge : notre planète des Arts

Afin de garder une trace de toutes les découvertes réalisées au cours de l'année, les enfants fabriqueront ensemble une grande planète des Arts.

Elle restera dans la salle et évoluera au fil des périodes. À chaque nouvel univers découvert, une photo, une image, une petite création ou une bannière viendra compléter la planète.

Elle permettra ainsi aux enfants de visualiser le chemin parcouru et de se souvenir de toutes les formes d'art découvertes au cours de l'année.

Finalité du projet

Avec « Les Fêt'Art », nous souhaitons avant tout donner aux enfants l'envie d'expérimenter, de créer, de découvrir et de s'exprimer.

Les différentes réalisations pourront être exposées dans la salle ou dans les couloirs, mais aussi être rapportées à la maison.

Au fil de l'année, chacun pourra ainsi découvrir que l'art est partout et qu'il existe mille façons d'être créatif

Les Avat'art (enfants nés en 2017 et 2016) :

Un projet annuel construit autour de la découverte des arts, de la créativité, de la participation des enfants et de la réalisation de projets collectifs. Fil rouge : le journalisme et la création du « Lilo Mag »

Le projet de l'année Le groupe des CM1-CM2 de L'Îlot Loisir s'engage pour l'année 2026-2027 dans un projet intitulé « Les Arts en Folie ». L'objectif est de faire découvrir aux enfants la richesse et la diversité des pratiques artistiques, tout en leur permettant de créer, d'expérimenter, de proposer et de participer activement à la vie du groupe. L'année sera organisée autour de cinq sous-thèmes. Ceux-ci ne seront pas travaillés selon un calendrier fixe ou un sous-thème par cycle : ils seront explorés tout au long



COMMUNE DE TIGERY

de l'année, selon les envies des enfants, les projets, les opportunités et les propositions recueillies dans une boîte à idées. Cette organisation permettra de construire un projet vivant, évolutif et participatif, dans lequel les enfants auront une véritable place dans les choix et les réalisations.

Les cinq sous-thèmes : Arts du spectacle Théâtre, chant, musique, danse, improvisation, mise en scène, spectacle. S'exprimer, prendre confiance, interpréter, créer et coopérer.

Arts du mouvement et du sport.

Arts visuels et créatifs.

Arts du quotidien et savoir-faire.

Arts de l'image et du numérique

Danse, expression corporelle, chorégraphies, jeux moteurs et pratiques sportives créatives. Dessin, peinture, collage, modelage, arts graphiques, street art, graff et créations collectives. Cuisine créative, décoration, bricolage, objets, récup', artisanat et savoir-faire. Photo, vidéo, montage, affiches, mise en page, créations numériques et médias.

Explorer son corps, développer la coordination, la créativité et l'esprit collectif. Développer l'imagination, expérimenter et valoriser les productions. Manipuler, apprendre des techniques, créer et transmettre. Développer un regard critique et utiliser le numérique comme outil de création.

La boîte à idées permettra aux enfants de proposer des activités, des créations, des reportages ou des projets. Les propositions seront étudiées avec eux afin de construire progressivement le programme de l'année.

Fil rouge : Le journalisme accompagnera les enfants pendant toute l'année. Ils découvriront différents rôles : reporter, intervieweur, photographe, vidéaste, rédacteur, illustrateur, maquettiste ou présentateur. Un ordinateur sera accessible afin de permettre l'écriture, la recherche, la préparation des contenus et la mise en page. Les enfants pourront réaliser des interviews, prendre des photos, filmer certaines activités, rédiger des articles et raconter la vie du groupe. Toutes ces productions auront pour objectif d'alimenter le « Lilo Mag », un magazine réalisé avec les enfants et destiné à être partagé à chaque cycle avec les enfants des différents groupes.

Projet passerelle CM1-CM2 / Club Ados : le graff Un projet commun sera mis en place avec le Club Ados autour de la réalisation d'un graff ou d'une fresque sur un mur mis à disposition par la ville. Les CM1-CM2 et les adolescents réfléchiront ensemble au



COMMUNE DE TIGERY

thème, réaliseront des recherches et des croquis, puis participeront à la création collective.

Objectifs : créer une passerelle entre les âges, coopérer, découvrir le street art, partager les compétences et réaliser une œuvre collective visible dans la ville. Représentation commune avec les groupes élémentaires. Le groupe participera à une représentation commune avec les autres groupes d'élémentaire. Elle pourra associer plusieurs disciplines artistiques et mettre en valeur les créations réalisées au cours de l'année.

En fin d'année, les enfants choisiront collectivement un thème ou une pratique parmi les univers explorés. Ils prépareront alors leur propre représentation : théâtre, danse, musique, création visuelle, performance, vidéo ou projet mêlant plusieurs arts. Objectifs pédagogiques : Développer la créativité,

Donner aux enfants la possibilité d'imaginer, expérimenter, inventer et créer. Favoriser l'expression, Encourager l'expression orale, écrite, corporelle et artistique. Rendre les enfants acteurs. Associer les enfants aux choix, aux décisions et aux différentes étapes des projets. Développer l'autonomie. Permettre la prise d'initiatives et la responsabilisation dans les activités. Apprendre à coopérer. Travailler ensemble, écouter les autres, répartir les rôles et respecter les propositions. Éduquer aux médias et au numérique. Découvrir la production d'informations et utiliser les outils numériques de manière créative et responsable. Valoriser les enfants et leurs réalisations Donner une visibilité aux projets grâce au Lilo Mag, aux expositions et aux représentations.

COMMUNE DE TIGERY

L'accueil des enfants présentant un handicap Moteur, Physique et Sensorielle

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- l'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle
- l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger
- la nécessité de recruter un animateur supplémentaire.

Les objectifs :

- Intégration sociale
- Accès aux activités et loisirs
- Motricité globale
- Autonomie
- Concentration et patience
- Notion de groupe

Nous souhaitons limiter le nombre d'intervenants afin de favoriser le développement d'une relation de confiance entre les différents acteurs et l'enfant mais aussi entre les intervenants et les parents. Un référent est désigné et incité à se former au handicap en général. Une personne connue de l'enfant et faisant parti de l'équipe d'animation est présente aux côtés de l'enfant même en cas d'absence de son référent. Le référent ou accompagnateur de l'enfant doit lui garantir une qualité de vie au sein de la structure et lui permettre de participer aux ateliers et activités en toute sécurité.

Notre priorité est le respect des caractéristiques et de la personnalité propre de chaque enfant en favorisant une relation de complicité et une connaissance de l'autre.

Les moyens utilisés:

Humains :

- Une personne référente (animatrice ou animateur) sur les temps périscolaires (accueils, pause méridienne, et nouvelles activités périscolaires) et sur les temps extrascolaires liés à l'accueil (accueil de loisirs)

Matériels :

- Achat de jeux de manipulation et de jouets adaptés



COMMUNE DE TIGERY

- Savoir utiliser le matériel spécifique si nécessaire

Autres :

- Utilisation d'un langage simple et à intensité normale
- Prendre le temps nécessaire au bien-être de l'enfant et à sa compréhension en s'assurant qu'il a compris les consignes
- Gestion du matériel spécifique si besoin (piles, nettoyage, branchements etc...)
- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Respect du rythme biologique
- Faire **comme pour les autres** tant que possible
- Informer les parents en racontant, rapportant et en écoutant leurs conseils
- Expliquer le fonctionnement des différents accueils du périscolaire et de l'extrascolaire
- Informer l'équipe d'animation en respectant les règles de confidentialité
- Former l'équipe aux procédures si nécessaire
- Tirer un bilan et de nouveaux objectifs avec l'équipe et avec les parents en instaurant une relation de confiance

PROJET DE FONCTIONNEMENT

I – Structure et implantation :

Le centre de loisirs fonctionne pendant les vacances scolaires, excepté une période de 2 semaines durant les vacances d'été et une semaine pendant les vacances de Noël.

Le centre est implanté à côté du groupe scolaire « les ormes » et à côté de la Halle sportive à Tigery. Il reçoit les enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Tigery ou résidants sur la commune.

Les locaux :

Deux salles périscolaires qui peuvent devenir salle polyvalente si on ouvre la cloison amovible

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr



COMMUNE DE TIGERY

Huit salles d'activité (5 en élémentaire et 3 en maternelle)

Deux dortoirs

Une cuisine

Une cour de récréation

Un bureau infirmerie pour la directrice

Un bureau pour les animateurs

Les cours de l'école des Ormes

La halle sportive selon les disponibilités

Le centre de loisirs « les coquelicots » en cas de besoin

De même, la cantine se situe dans l'école des Ormes avec une cuisine et 6 réfectoires
Les enfants sont encadrés par les animateurs concernant les déplacements entre ces lieux, selon les normes appliquées aux sorties en extérieures.

II – Encadrement :

Il se compose d'animateurs diplômés ou non diplômés dans le respect des normes DDSCS. Le taux d'encadrement en vigueur est respecté à savoir un animateur pour 8 enfants de moins de six ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Selon les activités le nombre d'animateurs doit être augmenté : par exemple pour les activités aquatiques, le nombre d'animateurs est d'un pour cinq enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans, ou encore lors de sorties vélo où l'encadrement est règlementé à 2 adultes par intervalle de 12 enfants à vélo ce qui peut donc conduire à avoir besoin de 2 animateurs pour 12 enfants ou 3 animateurs pour 24 enfants etc...

Lorsque le centre accueille un enfant en situation de handicap il est nécessaire de faire intervenir une personne supplémentaire et de préférence la même personne toute l'année (du périscolaire au centre de loisirs en passant par les nouvelles activités périscolaires). Une personne peut gérer deux enfants en situation de handicap s'ils sont dans la même tranche d'âge et que les activités se font sur le site. En cas de sortie, une personne est prévue pour chacun des enfants pour assurer son bien-être et sa sécurité

COMMUNE DE TIGERY

Les animateurs sont répartis par tranche d'âge en fonction des effectifs prévus. Après les dates limites d'inscriptions, la liste des animateurs est dressée et répartie par groupe. Certains animateurs seront recrutés si cela est nécessaire. Les référents de chaque groupe du mercredi peuvent être amenés à changer de tranche d'âge si cela est nécessaire.

Les enfants qui ne sont pas inscrits aux dates limites seront acceptés si les effectifs et le nombre d'animateurs le permettent.

III – Fonctionnement du CLSH :

Nous avons choisi de fonctionner par groupes d'âges divisés ainsi :

- Les Gribouill'art (enfants nés en 2023)
- Les Arti'cho (enfants nés en 2022)
- Les Caramb'art (enfants nés en 2021)
- Les Léz'art (enfants nés en 2020)
- Les Malab'art (enfants nés en 2019)
- Les Fêt'art (enfants nés en 2018)
- Les Avat'art (enfants nés en 2017 et 2016)

A chaque période de vacances les objectifs sont fixés par rapport au thème choisi qui est différent de celui des mercredis. Ce thème permet de programmer les animations et de proposer un décor accueillant.

Ces objectifs reprennent en principe les objectifs généraux avec des buts un peu plus ciblés par rapport au thème (exemple : les pirates, le cirque, les saisons, etc...)

Il s'agit de marquer la coupure entre le temps périscolaire ou du mercredi et le temps des vacances.

IV - Déroulement de la journée de centre de loisirs:

7h00 à 9h00



COMMUNE DE TIGERY

Accueil échelonné des enfants auxquels il est proposé un petit déjeuner jusqu'à 8h00. Les enfants jouent librement ou avec les animateurs référents et sont indifféremment répartis dans les deux salles d'activités (élémentaires) et dans le hall d'accueil (maternelle)

9h00- 11h30 ou 12h00

Les enfants fréquentant le centre de loisirs sont identifiés grâce à l'inscription préalable au centre de loisirs.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge avec les animateurs référents et vont débiter leurs activités en alternant les activités calmes et les ateliers plus actifs ou sportifs. Dans les groupes il est laissé un temps de parole important aux enfants afin de leur permettre d'exprimer leur ressenti sur la journée écoulée, pour leur soumettre des questions, ou pour leur permettre de faire des propositions d'ateliers. Ces informations seront ensuite utilisées lors des réunions par les animateurs afin de résoudre des problèmes dans les groupes ou d'adapter les programmes aux souhaits des enfants.

11h30 – 13h30

Ils se rendent aux toilettes puis se lavent les mains. Les repas se déroulent dans les 3 réfectoires et parfois dans la cour l'été.

Chaque animateur veille au bon déroulement du repas et apprend les règles aux enfants (goûter un peu à tout, partager les plats, être assis et apprendre la politesse).

Ensuite, les enfants se lavent les mains.

À partir de 13 heures 30, il y a un temps calme ou une sieste pour les petites sections et un temps de repos ou de lecture pour les autres.

Le réveil est échelonné jusqu'à 16h maximum.

14 heures 30 – 16 heures 15

Les enfants sont dans leur salle.



COMMUNE DE TIGERY

Ensuite, les activités manuelles, physiques et / ou artistiques débutent vers 14 heures 30

Les activités se déroulent comme suit :

- présentation :
 - modèle
 - exemple
- présentation des règles (jeux) et / ou des techniques (activités manuelles)
- organisation des tâches ou création des équipes
- création ou jeu
- rangement avec la participation des enfants

16 heures – 16 heures 45

Goûter préparé par un animateur.

16 heures 45 – 17 heures

Retour des enfants dans leur salle avec un bilan de la journée et la présentation de la prochaine journée.

17 heures – 19 heures

Des jeux libres sont proposés aux enfants lors de l'accueil.

Arrivée échelonnée des parents (moment privilégié pour parler avec les parents et moyen de les sécuriser).

V- Modalités de fonctionnement :

Temps de réunion, temps de préparation.

Des réunions obligatoires, réunissant l'équipe d'animation, sont planifiées de la façon suivante: - Travail en commun sur le projet pédagogique et projets d'animation



COMMUNE DE TIGERY

- Préparation du programme pour chaque mercredi, l'accueil du midi
- Échanger des informations, concertation, consultation sur les différents temps d'accueil
- Bilan pour évaluer nos actions à la fin de chaque période de vacances
- Préparation programme pour les vacances scolaires
- Préparations des événements (carnaval de la ville, projets ALSH...)
- Montée en compétence des animateurs : mise en place de cas pratiques, échanges de compétence, débats semi-directionnel ou libre
- Temps « pédagogique » orienté sur des thématiques en fonction des besoins de la structure et des animateurs. L'équipe travaille en concertation de l'élaboration du projet pédagogique et à l'évaluation de celui-ci et ainsi, se retrouve sur les temps cités ci-dessus. Il est important que les animateurs soient cohérents entre eux et avec les enfants pour leur apporter des bases communes et solides d'encadrement.

PAI (projet d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et la Mairie, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex. épilepsie ; diabète ; asthme), et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés dans un placard adjacent au bureau de la directrice de l'école (à l'entrée de l'école). Une liste des enfants en PAI a été affichée à côté de la pharmacie de la Directrice ALSH. Cette liste n'est pas visible par les parents pour respecter la vie privée des enfants.

Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une condition (ex : asthme, diabète, épilepsie) et la procédure à suivre. Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille.

VI – Règlement :

Afin de garantir un encadrement qualifié en nombre suffisant, les inscriptions se font en préinscription sur le site de la ville ou au guichet unique de la mairie suivant le planning avec les différentes dates limites d'inscriptions



COMMUNE DE TIGERY

Le règlement se fait directement sur le site en alimentant le porte-monnaie virtuel ou en règlement au guichet unique de la mairie

Les inscriptions hors délais ne pourront être reçues que dans la limite des places disponibles et en s'adressant directement à la direction au centre de loisirs.

Lors de la première inscription de l'année scolaire, les parents sont tenus de remplir la fiche de liaison qui est téléchargeable sur le site internet de la ville ou qui leur est remise par le responsable. Les parents s'obligent à communiquer sans délai au responsable du Centre de Loisirs tout changement relatif à la santé de leur enfant, au cadre familial ou aux renseignements donnés en début d'année. Les parents ayant la garde partielle ou exclusive de l'enfant doivent contacter la Directrice du Centre de Loisirs. Pour les enfants accueillis avec des Projets d'Accueil Individualisés, les parents doivent fournir, au centre de loisirs : le PAI ou l'avenant à jour, les médicaments dans une trousse identifiée au nom de l'enfant en s'assurant du respect des dates de péremption.

Les enfants ne peuvent quitter seuls (sans autorisation) le Centre de Loisirs.

Seuls les parents (responsables légaux) ou les personnes nommément désignées par eux sur la fiche de liaison, sont autorisés à venir chercher leurs enfants au Centre de Loisirs.

Dans l'hypothèse où un enfant qui leur est confié aurait un comportement incompatible avec les règles de vie au Centre de Loisirs, le responsable aura la faculté de demander sa radiation, après différents rappels ou interventions. Il en serait de même si les parents n'observaient pas les horaires de fermeture du Centre de Loisirs et/ou en cas d'absence du matériel exigé à plusieurs reprises :

Vacances d'hiver et d'automne : Gants et vêtements résistants à l'eau.

Vacances d'été : Tous les jours, un sac à dos avec une gourde, des affaires de piscine, de la crème solaire adaptée, un tee-shirt, une casquette ou un chapeau, un vêtement imperméable.

En cas de sortie anticipée (avant 17h00), les parents seront invités à signer une décharge au Centre de Loisirs.

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr



République Française - Département de l'Essonne

COMMUNE DE TIGERY

Pour les absences pour cause de maladie, un certificat médical sera demandé et donnera droit à un avoir. Toute inscription est définitive et donc facturée.

Un enfant fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse ne peut être admis au Centre de Loisirs. **À noter que le personnel du Centre de Loisirs n'est autorisé à distribuer des médicaments qu'avec l'ordonnance du médecin et une lettre des parents autorisant les animateurs à administrer le médicament.**

Pour les familles, les tarifs du Centre de Loisirs sont les suivants :

- La **journée** de centre de loisirs : **de 4,20 à 17,50 euros pour les Tigériens et 48 euros pour les non Tigériens**
- Un tarif de 20 euros s'applique également pour une journée si l'enfant se présente non inscrit

Les tarifs de l'accueil de loisirs, sont modulables selon la règle du quotient familial. Dans ce cas, un dossier doit être constitué en mairie (se munir du livret de famille et du dernier avis d'imposition sur le revenu).

Pour tous ces services, le personnel communal en charge de la santé et de la sécurité des enfants régulièrement inscrits, engage sa responsabilité. Il est tenu au respect de règles strictes. Les familles sont invitées à se conformer aux conditions énoncées ci-dessus et à faire connaître à la mairie d'éventuels dysfonctionnements.

LA DIRECTRICE
ALSH TIGERY
L'ILOT LOISIRS